

3°) La Commune de 1871 à Saint-Etienne

par Jean-François VIDAL

Soutenance du 12 mars 1970

Jury : M. Pierre LEON, M. Maurice GARDEN

La Commune de Saint-Etienne fut un mouvement complexe, voire confus, qui troubla la vie politique de la région stéphanoise du 24 au 28 mars 1871. Ce mouvement, en partie lié aux insurrections lyonnaise et parisienne, en ce sens qu'elle en précipitèrent l'éclosion, fut surtout l'aboutissement d'une fermentation de la vie politique stéphanoise, que favorisa la dégradation de la situation économique de la France et de la région stéphanoise en particulier.

Pour bien comprendre toute l'importance de cette dégradation, il était nécessaire de tracer un bref tableau économique et social de la région stéphanoise vers 1869-1870. C'était encore, malgré quelque essoufflement, la première région industrielle française, et ses mines de houille, ses industries diverses, métallurgiques ou textiles, occupaient une forte population ouvrière. La situation économique n'était pas mauvaise, sans être exceptionnellement brillante et, mises à part quelques vicissitudes dans le domaine de la rubannerie qui, d'ailleurs, amorça une nette reprise au cours des deux premiers trimestres de 1870, toutes les entreprises pouvaient assurer du travail à leurs ouvriers. Ces derniers évoluaient dans un milieu social complexe, du fait même de la diversité des industries. A côté des ouvriers de la grande industrie de type capitaliste - mineurs métallurgistes -, vivaient de très nombreux artisans et ouvriers de l'artisanat - armuriers, passementiers -, majoritaires au sein de la population ouvrière. Sans doute trop complexe et diversifiée, cette population ouvrière n'était pas organisée, et se les veloutiers et les mineurs avaient créé en 1869 une Caisse de Secours Mutuels. La situation matérielle de cette population restait quand même assez précaire et les ouvriers manifestèrent souvent leur mécontentement. De nombreuses grèves éclatèrent en 1869 et au début de 1870 avec, dans tous les cas, des revendications portant sur l'augmentation des salaires et la réduction de la journée de travail. L'une de ces grèves, celle des mineurs de 1869, resta malheureusement célèbre, puisqu'un incident entre la troupe et les grévistes fit, parmi ceux-ci, quatorze morts et de nombreux blessés. Les résultats varièrent selon les industries et les entreprises, mais les patrons accordèrent plus facilement des réductions de la journée de travail que des augmentations de salaires.

Pourtant, jusqu'au début de la guerre de 1870, les ouvriers, dans une situation matérielle médiocre certes, mais encore occupés par les entreprises qui pouvaient leur fournir du travail, ne dépassèrent pas le stade des revendications purement professionnelles. Il y eut, bien sûr, une vive opposition politique au régime impérial au cours de l'année 1869 et de la première moitié de 1870, comme en témoignèrent des placards séditieux et l'élection du républicain Dorian, aux élections législatives de 1869 ; mais les ouvriers ne mêlèrent jamais revendications sociales et revendications politiques. La guerre bouleversa ces données. Elle eut pour effet immédiat de provoquer la détérioration de la situation économique, qui condamna au chômage de nombreux ouvriers. Ceux-ci, réduits à l'oisiveté, formèrent une clientèle désignée pour les réunions politiques, que multiplièrent alors le club extrémiste de la Vierge et le journal « La Commune ». Ce même journal sut faire comprendre d'une façon très claire que la Commune était l'affaire des travailleurs. Il s'attache surtout à montrer aux ouvriers que leurs revendications sociales n'aboutiraient qu'avec la prise du pouvoir politique, dont la première étape devait être l'administration de leur ville, avec l'établissement de la Commune.

Ainsi se créa, à la suite de la détérioration de la situation économique, un certain climat social, favorable à la fermentation de la vie politique. Vite déçus par le gouvernement de la République, les ouvriers se tournèrent vers les extrémistes

du Club de la Vierge et du journal « La Commune », qu'ils croyaient aptes à résoudre leurs problèmes. Ce fut à partir du 31 octobre 1870, c'est-à-dire à partir d'une première tentative d'installation de la Commune, que la situation devint véritablement rendue à Saint-Etienne. A travers les commentaires des journaux stéphanois sur la politique du gouvernement de la Défense Nationale et sur l'évolution de la guerre, on voit s'opérer une profonde coupure entre républicains et conservateurs. Les élections du 8 février 1871 à l'Assemblée Nationale provoquèrent une recrudescence de la tension politique, en aggravant plus encore les divisions. Du 8 février au 23 mars 1871, une suite d'évènements - démission du préfet Bertholon, préliminaires de paix, transfert de l'Assemblée Nationale - contribua à pousser la tension à son paroxysme.

Les nouvelles de Paris et de Lyon déclenchèrent le mouvement. Ce ne fut pas, au tout début, une insurrection armée. Le Club de la Vierge, qui avait depuis quelques mois, organisé son implantation à Saint-Etienne, selon le principe de la division du travail, en multipliant les comités de quartiers, réclama, le 23 mars 1871, la démission du Conseil Municipal et de nouvelles élections communales. Il obtint la démission du Conseil, qui croyait ainsi contribuer à l'apaisement de la situation, mais ne put entraîner l'Alliance républicaine, soucieuse de légalité. Le refus de l'Alliance condamna le Club de la Vierge à agir seul, ce qui nécessitait obligatoirement le recours à la force, étant donné que le Club ne pouvait espérer triompher seul aux élections. Il avait la possibilité de recourir à la force, grâce au concours de la garde nationale, en grande majorité acquiescente à la Commune, force d'insurrection toute prête, avec ses armes et son organisation paramilitaire. C'est ainsi qu'une foule agitée s'empara de l'Hôtel de Ville dans la soirée du 24 mars 1871, dans des conditions restées obscures, et fit prisonnières les autorités qui s'y trouvaient. Cet envahissement ne fut que momentané, puisque l'Hôtel de Ville fut évacué par les manifestants eux-mêmes, à la nouvelle de l'échec du mouvement lyonnais, semble-t-il, dès l'aube du 25 mars.

Ce ne fut qu'un court répit d'une demi-journée, pendant lequel se prépara très certainement le mouvement futur et se concrétisa l'inertie totale des autorités, y compris celle du nouveau préfet arrivé pendant la nuit à Saint-Etienne et bien ignorant de la situation, de ses causes et des remèdes à y apporter. Le mouvement décisif prit forme le 25 mars, vers seize heures, avec l'envahissement de l'Hôtel de Ville, des principaux points stratégiques de la ville : gare, poudrière, télégraphes, l'installation d'un Comité exécutif et l'arrestation du Préfet. Cette insurrection apparemment bien préparée et bien exécutée se décomposa pourtant très vite et se discrédita, dès le 25 mars, à vingt deux heures, avec la mort du Préfet, tué au cours d'une fusillade confuse dans une salle de l'Hôtel de Ville, par une foule excitée que ses dirigeants ne pouvaient plus contrôler. Dès cet instant, le mouvement se désagrégea de lui-même. Aucune mesure véritable ne fut prise, et les chefs du mouvement ne purent même pas assurer le pouvoir jusqu'aux nouvelles élections Municipales, dont ils avaient fixé la date au 29 mars 1871. Alors que les autorités ne réagissaient pas encore, ils abandonnèrent le mouvement, qui s'éteignit après un simulacre de réaction, le 28 mars au matin.

Comportant trop de lacunes, ce mouvement ne pouvait réussir ; mais il avait effrayé, et le gouvernement riposta sévèrement, en envoyant à Saint-Etienne un Préfet autoritaire. La répression prit fin en décembre 1871 et janvier 1872, avec le procès des insurgés, que les autorités judiciaires firent renvoyer à Riom, « pour cause de sûreté publique et de suspicion légitime ». Cinquante-six accusés, dont douze étaient en fuite, furent condamnés à des peines diverses, parfois sévères comme la déportation dans une enceinte fortifiée. Ils bénéficièrent tous de la loi d'amnistie du 11 juillet 1880.

L'impression générale laissée par le mouvement communaliste stéphanois est qu'il n'eut d'autre but que l'obtention d'élections municipales. Pourtant, cette explication est insuffisante parce que trop superficielle. La Commune, née du mécontentement d'une partie de la population stéphanoise, fut, avant tout, une tentative pour résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux des travailleurs. Elle trouva son milieu idéal de fermentation dans la population ouvrière et artisanale de Saint-Etienne, dont la situation matérielle était plus que médiocre, du fait de la conjoncture économique héritée de la guerre, et dont la ferveur républicaine était exaspérée par la politique conservatrice de l'Assemblée Nationale. Les élections ne constituaient pas le but ultime de l'insurrection, mais le moyen d'organiser l'administration de la Commune qu'avaient proclamée les insurgés. Cette proclamation était d'ailleurs le but primordial du mouvement.

Il y eut ainsi deux étapes dans l'action des insurgés : l'insurrection, qui devait permettre la proclamation de la

Commune et son organisation provisoire, et les élections municipales qui auraient donné à la Commune sa forme définitive. En fait, le mouvement stéphanois ne dépassa pas le premier stade pour diverses raisons : absence d'organisation rigoureuse et de chefs déterminés, discrédit jeté sur le mouvement par la mort du Préfet, annonce de l'échec de l'insurrection lyonnaise, échec de la tentative d'Amouroux pour fédérer Lyon et Saint-Etienne, selon des directives vraisemblablement parisiennes. La Commune stéphanoise ne sut pas profiter de l'inertie des autorités et des moyens dont elle pouvait disposer.

Pourtant, cette Commune inachevée laissa un souvenir tenace au coeur de la population stéphanoise, et la municipalité de Saint-Etienne, comme celles de certaines communes de la région, décidèrent plus tard que le 18 mars serait jour férié pour leur personnel.

Au cours d'une soutenance animée et vivante, M. Maurice GARDEN, tout en louant la conscience avec laquelle M. VIDAL a conduit son enquête, et en approuvant le plan de son Mémoire, insiste sur l'insuffisance de l'étude des structures sociales du monde ouvrier, qui aurait dû être poussée plus profondément ; sur l'émigration des ruraux vers la métropole stéphanoise, sur les niveaux de vie et les salaires, le lecteur ne se déclare pas totalement satisfait. D'autre part, la situation économique, avant et pendant la guerre, est appréciée plus qualitativement que quantitativement, et les grèves sont trop rapidement vues. De plus, le mouvement stéphanois aurait dû être inclus dans un mouvement général et ses fondements idéologiques n'ont pas été suffisamment approfondis, tandis que la composition sociale des troupes révolutionnaires aurait gagné à être examinée de plus près.

Intervenant à son tour, M. Pierre LEON insiste sur la nouveauté et l'intérêt du sujet : le cas de Saint-Etienne est d'autant plus intéressant qu'il n'a jamais été étudié et qu'il s'agit d'une des premières villes industrielles et ouvrières de France, que, d'autre part, le mouvement communaliste y fut, paradoxalement, très court et rapidement jugulé. Par ailleurs, le travail témoigne d'une méthode sûre, et d'un effort méritoire d'explication. Cependant, l'exposé est parfois trop long et trop minutieux, et la référence aux structures de base reste insuffisante ; l'enquête économique aurait dû être plus poussée et, surtout, le recours au socio-professionnel plus suivi et plus systématique. Par ailleurs, l'analyse des mentalités sociales, l'étude des groupes dirigeants, de leurs liaisons avec Paris, avec Lyon, avec l'Internationale ne permet pas toujours d'aboutir à des conclusions assurées.

Cependant, le jury, rendant hommage au travail suivi effectué par M. VIDAL et à l'apport très positif de son Mémoire lui accorde la Mention Très Bien.

=====